

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du lundi 1^{er} octobre 2018

Ordre du jour :

- I) Affaires financières
 - a. Décision Budgétaire Modificative
 - b. Séjour en Angleterre : participation des familles
 - c. Tournoi handball à Nantes
 - d. Convention Aux Arts Collégiens
 - e. Délégation pour la passation des marchés à incidence financière
 - f. Changement de marché télécom
 - g. Séjour Plein Air à Sillé le Guillaume
 - h. Séjour en Allemagne

- II) Affaires pédagogiques
 - a. Bilan de rentrée 2018
 - b. Règlement intérieur de l'établissement

- III) Autres questions
 - a. Poste de CPE

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

Le quorum étant atteint, Madame La Principale ouvre la séance à 18h35.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Fougeray, enseignante.

Départ de Monsieur Riquéna, à 18h36.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2018

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 12 juin 2018.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les membres du conseil d'administration adoptent le procès-verbal de la séance du 05 juillet 2018.

Nombre de membres participant à la délibération : 15

Votes exprimés : Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Principale présente l'ordre du jour, en y ajoutant les points suivants :

- I) Affaires financières
 - e. Délégation pour la passation des marchés à incidence financière
 - f. Changement de marché télécom
 - g. Séjour Plein Air à Sillé le Guillaume
 - h. Séjour en Allemagne

III) Questions diverses

- a. Poste de CPE

L'ordre du jour modifié est adopté.

Nombre de membres participant à la délibération : 15

Votes exprimés : Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 6

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

I.a : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Afin d'effectuer un réajustement des comptes pour la fin de l'année 2018, Monsieur le Gestionnaire demande le prélèvement sur fonds de roulement de 5002,89 €, qu'il répartira comme suit :

- Service ALO (Administration et Logistique) :
 - Administration - frais de déplacements transports : 300 €
 - Administration - fournitures diverses : 0,01 €
 - Administration - maintenance photocopieur : 7,60 €
 - Administration - dépenses de réception : 300 €
 - Administration - fournitures infirmerie : 68,96 €

- Entretien, nettoyage - contrats entretien divers : 256,32 €
- Service AP (Activité Pédagogique) :
 - Reprographie - maintenance photocopieur : 70 €
- Service SRH (Restauration et Hébergement) :
 - Fonctionnement - divers, autres fournitures : 2000 €
 - Fonctionnement - achats de denrées : 2000 €

Après ce prélèvement, le fonds de roulement descend à 40 jours.

Les membres du conseil d'administration autorisent, à l'unanimité, le prélèvement sur fonds de roulement de 5002,89 €.

<p>PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du lundi 1^{er} octobre 2018 N° de la séance : 2</p>

I.b : SEJOUR EN ANGLETERRE : PARTICIPATION DES FAMILLES

Lors du conseil d'administration du 05 juillet 2018, le montant de la participation demandée aux familles pour le séjour en Angleterre était de 380 €.

Après un nouveau calcul du devis et grâce à la subvention du programme Vecteur attribuée par le Département de la Mayenne, un nouveau montant de 333 € est demandé aux familles.

Monsieur le Gestionnaire soumet au vote la nouvelle participation financière demandée aux familles, soit 333 €.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité des présents, le nouveau montant demandé aux familles pour le voyage en Angleterre.

<p>PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du lundi 1^{er} octobre 2018 N° de la séance : 2</p>

I.c : TOURNOI HANDBALL A NANTES

Une équipe de handball à quatre de l'Association Sportive du collège est invitée à participer au tournoi académique organisé par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) de l'académie.

Ce tournoi se déroulera à Nantes dans le cadre de l'Euro Féminin de Handball - France 2018 les 29 et 30 novembre 2018.

L'Association Sportive demande au collège un don de 225 € afin de pouvoir participer à cette manifestation.

Les membres du conseil d'administration autorisent, à l'unanimité des présents, le don de 225 € à l'Association Sportive du collège Jean-Louis Bernard.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

I.d : CONVENTION AUX ARTS COLLEGIENS

Dans le cadre du dispositif « Aux arts, collégiens », les élèves de 5^{ème} assisteront à trois représentations au cours de cette année scolaire, dont certaines peuvent avoir lieu en soirée.

Les élèves de 5^{ème} bénéficieront également d'au moins un atelier de pratique artistique, animé par un professionnel.

Madame la Principale demande l'autorisation de signer la convention opérationnelle relative à ce dispositif.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des présents, autorise la cheffe d'établissement à signer la convention opérationnelle relative au dispositif « aux arts, collégiens ».

Le coût des trois représentations s'élève à 15 € par élève. Le Département de la Mayenne prend en charge 6 €, et le collège prend en charge 4 €. Le coût demandé aux familles pour les trois représentations est de 5 €.

Le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, le montant de 5 € demandé aux familles pour les spectacles dans le cadre du dispositif « Aux arts, collégiens ».

Madame la Principale présente ensuite le projet Danse au Collège, pour les élèves de 3^{ème}, en partenariat avec Mayenne Culture.

Ce projet s'inscrit dans le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), et amène les élèves vers le monde du spectacle vivant.

Les élèves participeront à 12 heures d'ateliers de pratique artistique, et à 1,5 heure d'atelier de culture chorégraphique.

Les élèves assisteront à un spectacle, et un atelier-rencontre avec les danseurs sera organisé au préalable.

Enfin, les élèves participeront à la journée rencontre des projets Danse au Collège et Lycée, en fin d'année scolaire, afin de présenter leur travail aux autres établissements adhérant à ce projet.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation de signer la convention de partenariat avec Mayenne Culture, relative au projet Danse au Collège.

Les membres du conseil d'administration autorisent, à l'unanimité, la signature de la convention relative au projet Danse au Collège.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

I.e : DELEGATION POUR LA PASSATION DES MARCHES A INCIDENCE FINANCIERE

Madame la Principale demande l'autorisation de passer des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part. Le plafond annuel de l'engagement pour un marché est de 230 000 € environ.

Les membres du conseil d'administration autorisent, à l'unanimité, la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

I.f : CHANGEMENT DE MARCHE TELECOM

Le marché Télécom (internet, fixe et mobile) actuel du Conseil Départemental de la Mayenne se termine le 31 décembre 2018.

Les opérateurs Orange, pour le lot internet et mobile, et Stella, pour les abonnements fixes et les communications associées, ont remporté le nouveau marché, qui débutera le 1^{er} janvier 2019, pour une durée de quatre ans.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

I.g : SEJOUR PLEIN AIR A SILLE LE GUILLAUME

Un séjour Activités de Pleine Nature est organisé pour les élèves de 5^{ème} du 24 au 26 avril 2019 à la base de loisirs de Sillé le Guillaume. Les élèves pourront ainsi découvrir des activités sportives incluses dans le programme, mais non réalisables à Bais : kayak, VTT, escalade et course d'orientation en forêt.

Madame la Principale soumet au vote l'intérêt pédagogique de ce séjour, et demande l'autorisation de signer les contrats et conventions correspondants.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité des présents, l'intérêt pédagogique du séjour Activités de Pleine Nature, et autorisent Madame la Principale à signer les contrats et conventions correspondants.

Le coût demandé aux familles pour ce séjour est de 90 €.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité des présents, le montant de 90 € demandé aux familles pour le séjour Activités de Pleine Nature.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

I.h : SEJOUR EN ALLEMAGNE

Madame Mérand, professeure d'Allemand invitée au conseil d'administration, présente le séjour pédagogique et linguistique organisé du 24 au 29 mars 2019 à Munich, capitale de la Bavière, proposé aux élèves germanistes de 4^{ème}, ainsi qu'aux élèves germanistes du collège Les Avaloirs de Pré-en-Pail, où Madame Mérand enseigne également.

Lors de ce séjour, les élèves seront hébergés en famille d'accueil et découvriront la ville de Munich, le musée des techniques et des sciences, le stade de football Allianz Arena, les studios de cinéma de la Bavaria, le Trésor Royal, le théâtre Cuvillies, la pinacothèque et deux des trois châteaux du roi Louis II de Bavière, Linderhof et Neuschwanstein.

Madame la Principale soumet au vote l'intérêt pédagogique de ce séjour, et demande l'autorisation de signer les contrats et conventions correspondants.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité des présents, l'intérêt pédagogique du séjour en Allemagne, et autorisent Madame la Principale à signer les contrats et conventions correspondants.

La participation demandée aux familles pour ce séjour sera votée lors d'un conseil d'administration ultérieur.

Départ de Madame Mérand et de Monsieur Girard à 19h14.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

II.a : BILAN DE RENTREE 2018

Madame la Principale présente le bilan de la rentrée 2018 :

- Tous les enseignants ont été nommés.
- Les effectifs se stabilisent à 168 élèves.
- Taux de réussite au Diplôme National du Brevet : 97,22%
- Orientation : 100 % des élèves affectés

Retour de Monsieur Girard à 19h23.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

II.b : REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT

Madame la Principale soumet au vote le règlement intérieur du collège joint en annexe 1, en précisant qu'une version papier sera donnée à chaque élève, et qu'il sera mis en ligne sur le site du collège.

Les principales modifications apportées à l'ancienne version se situent au niveau du préambule, de l'interdiction du téléphone portable, et au niveau des punitions.

Les membres du conseil d'administration adoptent le règlement intérieur de l'établissement.

Nombre de membres participant à la délibération : 15

Votes exprimés : Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} octobre 2018
N° de la séance : 2

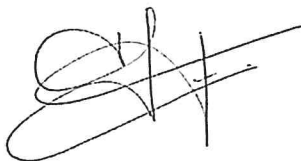
III.a : POSTE DE CPE

Lors du conseil d'administration du 12 juin 2018, les enseignants ont demandé la création d'un poste de Conseiller Principal d'Education (CPE) au collège, qui pourrait être en service partagé avec un autre établissement. Ils souhaiteraient connaître la suite donnée à leur demande.

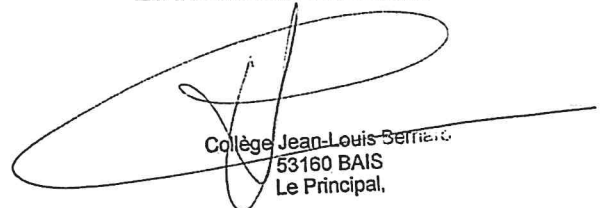
Madame la Principale leur explique que cela sera abordé auprès de Monsieur Waleckx, Inspecteur d'académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Mayenne, lors du dialogue annuel de gestion et de pilotage qui aura lieu courant décembre.

La séance est levée à 19h41.

La secrétaire de séance



La Présidente de séance



Collège Jean-Louis-Berthelot
53160 BAIS
Le Principal,

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 1^{er} octobre 2018 N° de la séance : 1

Présidente de séance : Madame CRETON

Secrétaire de séance : *M. e Fougeray*

	NOM des membres	Titre et qualité	Emargement
Membres de droit	Madame CRETON	Principale	
	Madame OILLIC	Principale Adjointe	
	Monsieur GIRARD	Gestionnaire	
	Madame GERMAIN	Personnalité Qualifiée	
	Madame MAREAU	Personnalité Qualifiée	Excusée
Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation	Madame FOUGERAY	Personnel enseignant	
	Monsieur JEGO	Personnel enseignant	
	Monsieur LEGRAS	Personnel enseignant	
	Monsieur PHOCION	Personnel enseignant	
	Monsieur RIVERAIN	Personnel enseignant	
	Monsieur SABLE	Personnel enseignant	
Représentants des Personnels A.T.O.S.	Monsieur PEZARD	Personnel ATOSS	Excusé
	Monsieur RIQUENA	Personnel ATOSS	
Représentants des Parents d'élèves	Madame BONNIN	Parent d'élèves	Excusée
	Madame DECAUX	Parent d'élèves	
	Madame DOUIN	Parent d'élèves	
	Monsieur LEBLOND	Parent d'élèves	Excusé
	Madame MINALDI	Parent d'élèves	
	Madame TURBET	Parent d'élèves	
Représentants des Elèves	AMAOUZ Léa	Elève	<i>Amaouz</i>
	RAGAIN Axél	Elève	Excusé
Représentants des collectivités territoriales	Madame MORICE	Conseillère Départementale	
	Monsieur BALANDRAUD	Conseiller Départemental	Excusé
	Madame GAUTUN	Conseillère Municipale	Excusée
Invités	Monsieur FERRE	Représentant de la Communauté de communes	
	Monsieur BOEHLER	Agent comptable	Excusé

Madame MERAND

personnel enseignant

B. Couderc